

« NATIXIS AM FUNDS »

Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois
Siège social : 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg
R.C. Luxembourg B 177 509
(ci-après la « **SICAV** »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Chers Actionnaires,

Le conseil d'administration de la SICAV (le « **Conseil** »), qui a nommé Natixis Investment Managers International¹ en tant que société de gestion (la « **Société de Gestion** »), a décidé de procéder aux modifications de la SICAV décrites ci-dessous.

Les termes commençant par une majuscule utilisés dans le présent avis auront la signification qui leur est donnée dans le prospectus de la SICAV (le « **Prospectus** »).

Dans le cadre d'un examen de ses prestataires de services, Natixis Investment Managers International (« **NIMI** »), en sa qualité de Société de gestion, a émis en 2021 un Appel d'offres (« **RFP** ») pour la gestion de ses gammes de fonds, y compris la SICAV.

L'objectif de cet RFP était de choisir le prestataire de services le mieux adapté aux besoins des clients de la SICAV et des sociétés de gestion affiliées dans le monde entier, et de continuer à optimiser la gestion des plateformes de fonds mondiales de Natixis.

Cet appel d'offres a conduit le conseil d'administration à choisir Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A. (« **BBH** ») qui assure déjà la gestion d'autres gammes de fonds internationaux au sein du groupe Natixis. BBH remplacera donc CACEIS Bank, Luxembourg Branch (« **CACEIS** ») en tant que Dépositaire, Agent Administratif, Agent Payeur, Agent de Cotation, Agent Domiciliaire, Corporate Agent et Agent de Registre et de Transfert de la SICAV (les « **Prestataires de services** ») (la « **Migration** »).

BBH est un fournisseur mondial de services financiers, établi au Luxembourg et enregistré auprès de l'autorité de surveillance luxembourgeoise en tant qu'établissement de crédit.

¹ Natixis Investment Managers International est une société de gestion qui appartient au Groupe BPCE et qui est agréée par l'Autorité des marchés financiers française sous le numéro GP 90-009.

Le Conseil et NIMI considèrent que BBH est bien placé pour répondre aux besoins des investisseurs et soutenir les activités de la SICAV.

La Migration prendra effet le 4 décembre 2023 (la « **Date de prise d'effet de la Migration** »).

CACEIS cessera ses activités et fonctions le 3 décembre 2023 à l'heure limite de chaque Compartiment, comme indiqué dans le Prospectus.

BBH prendra en charge les activités et fonctions actuellement exercées par CACEIS pour la SICAV le 4 décembre 2023 à l'heure limite applicable de chaque Compartiment, comme indiqué dans le Prospectus.

La Migration n'entraînera aucune perturbation de l'exécution des services fournis par les Prestataires de services et n'aura aucun impact sur la gestion des compartiments de la SICAV.

Le niveau des commissions applicables au Fonds ne sera pas augmenté en raison de la Migration.

Dans le cadre de la Migration, une période de gel temporaire des transactions avec les actionnaires sera appliquée. Tout ordre de souscription, de rachat et/ou de conversion sur la SICAV sera suspendu à partir de deux (2) Jours ouvrables avant la Date de prise d'effet de la Migration, c'est-à-dire entre le **jeudi 30 novembre 2023 et le vendredi 1^{er} décembre 2023** inclus. Tout ordre reçu par CACEIS pour la date de transaction du 29 novembre 2023 après l'heure limite de chaque Compartiment telle que décrite dans le Prospectus, et jusqu'au dimanche 3 décembre 2023 à 23 h 59 CET sera rejeté et le ou les ordres rejetés ne seront pas traités lors de la réouverture des souscriptions/rachats et/ou conversions par BBH. BBH acceptera les ordres à partir du lundi 4 décembre 2023 à 12 h 00. À compter de cette date, les ordres seront exécutés conformément au prospectus du Compartiment.

Le traitement des ordres reprendra à partir de la Date de la Migration conformément aux conditions de souscription, de rachat et/ou de conversion indiquées dans le Prospectus.

À compter du 4 décembre 2023, les nouvelles demandes de souscription, de rachat et/ou de conversion devront être soumises à Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., dont les coordonnées sont les suivantes :

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

80, route d'Esch L-1470 Luxembourg

+352 474 066 425

En conséquence des changements susmentionnés, le nouveau siège social de la SICAV sera sis au 80, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Le Prospectus sera modifié afin de refléter ce qui précède.

Les coûts liés à la Migration seront pris en charge par une entité de Natixis.

Les modifications décrites ci-dessus prendront effet le 4 décembre 2023 et seront intégrées dans le prospectus daté de décembre 2023. Les Actionnaires pourront demander le rachat et la conversion² de leurs Actions sans avoir à verser une quelconque Commission de rachat (sauf

² Sous réserve des conditions du Prospectus et/ou de toute restriction sur les conversions dans le Prospectus ou de tout critère d'éligibilité applicable tels que définis.

taxes eventuelles), tel que défini dans le Prospectus, pendant la période à compter de la date du présent avis jusqu'à l'Heure limite applicable le mercredi 29 novembre 2023.

Il est conseillé aux Actionnaires de consulter leurs conseillers professionnels sur les conséquences fiscales possibles du rachat de leurs actions existantes, en vertu des lois de leur pays de constitution, d'établissement, de citoyenneté, de résidence ou de domiciliation, et compte tenu de leur situation particulière.

Les Documents d'informations clés (DIC) en français et néerlandais et le prospectus de la SICAV, qui décrivent les caractéristiques de la SICAV en intégralité, les statuts ainsi que les derniers rapports périodiques en anglais, peuvent être obtenus sans frais :

- Auprès du siège social de Natixis Investment Managers International :

43, avenue Pierre Mendès France

75013 Paris, France

Ces documents vous seront envoyés dans la semaine suivant la réception d'une demande écrite ; ou

- Auprès de CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du port 86C b320, B-1000 Bruxelles, Belgique.

La valeur nette d'inventaire est publiée sur FundInfo.

Les documents d'informations clés doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

Luxembourg, le 20 octobre 2023

Le Conseil